

SAINT-LAMBERT
FORMATION



CFA du Bâtiment

Saint-Lambert Formation
CFA du Bâtiment

7-9 rue St-Lambert
75015 Paris

Tel : 09 51 38 92 91
01 45 57 99 10

Fax : 01 45 54 34 82
direction@cfa-btp.org



Licence Professionnelle Economie de la Construction et Management de Projet BIM

le cnam

Les objectifs de la formation

Il s'agit de former des Economistes de la Construction :

- aux techniques de management de projet de Bâtiment, lequel est basé sur le concept de maquette numérique (BIM – Building Information Modeling),
- aux enjeux de la construction durable,
- à l'environnement juridique d'une opération de construction,
- aux techniques de la réhabilitation du bâti ancien.

Les compétences visées

- Mettre en place des méthodes d'organisation,
- Définir et suivre le coût de l'opération envisagée,
- Effectuer l'étude d'exécution, en élaborant le budget, les enveloppes financières affectées aux différents travaux, les plannings des enveloppes, les études, le planning des travaux et le contrôle de l'exécution des travaux,
- Réaliser des études de faisabilité du projet d'ouvrage,
- Expertiser les procédés techniques,
- Mettre en œuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence,
- Rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés,
- Piloter et coordonner les divers intervenants,
- Manager les processus qualité, sécurité et environnement (QSE),
- Mettre en œuvre une veille technologique et réglementaire dans un contexte européen.

Les débouchés professionnels

BIM manager en entreprise du bâtiment, Économiste en entreprise (GO, second œuvre) ; économiste en maîtrise d'œuvre (cabinet, architecte, etc.) ; assistant montage de projet immobilier ; chargé d'affaires.

Les unités d'enseignement

| | |
|---|---------|
| Gestion de projets de construction | 6 ECTS |
| Connaissance du bâti ancien, techniques de réhabilitation | 6 ECTS |
| Droit de la construction | 6 ECTS |
| Management de projet BIM | 6 ECTS |
| Prescription | 6 ECTS |
| Chiffrage | 6 ECTS |
| Pratiques écrites et orales de la communication pro. | 4 ECTS |
| Test d'anglais (Bulats niveau 1) | 2 ECTS |
| Expérience professionnelle | 6 ECTS |
| Projet tuteuré | 12 ECTS |

L'accès à la formation en alternance

Conditions d'admission

1. Etre titulaire d'un diplôme de niveau III du champ du Bâtiment (BTS EEC, BTS Bâtiment, DUT Génie Civil) et/ou Licence 2^{ème} année (L2) à dominante scientifique ou économique ;
2. Etre âgé de moins de 26 ans à la signature du contrat ; Plus de 26 ans dérogations possibles dans certains cas (nous consulter).

Durée de la formation

1 année d'un volume global de 600 heures de formation, dont 120 heures de projet tuteuré.

Qualités nécessaires

- Un fort intérêt pour le bâtiment d'un point de vue technique et économique,
- Un goût pour l'informatique,
- Une capacité à gérer des projets en autonomie.

Rythme

Alternance de périodes de deux semaines au CFA et de 3 semaines en entreprises.

Modalités

Apprentissage : formation rémunérée pour l'apprenti et gratuite ;

Formation financée par la **taxe d'apprentissage des entreprises et la subvention du Conseil Régional Ile-de-France**

Professionnalisation : nous consulter.

